

Sus aux décharges sauvages

ENVIRONNEMENT Un an après le lancement du programme de lutte contre ces dépotoirs illégaux, le Cade tire à nouveau la sonnette d'alarme

Dimanche, la rédaction de France 2 proposait une enquête exclusive sur les décharges illégales du Var. C'est dire combien le problème des décharges sauvages, véritable cheval de bataille du Collectif des associations de défense de l'environnement Pays basque sud des Landes (Cade), est loin d'être une préoccupation uniquement basco-landaise.

Hier, le Cade, par la voix de son président Victor Pachon, a voulu une nouvelle fois tirer la sonnette d'alarme, un an après avoir lancé une première offensive contre la prolifération des décharges illégales, qu'il considère comme un « système mafieux ».

Ces décharges sont mises en place dans la plus grande discrétion (la plupart du temps, « en nocturne »). Elles contiennent principalement des gravats de chantiers du bâtiment tels que du plâtre, du goudron, du ciment, ou encore des bombonnes de gaz.

« Tenus pour responsables »

Pour lutter contre ce problème, le Cade propose trois angles d'attaque. D'abord, au niveau de chaque décharge, le collectif alerte tous les re-

présentants de l'Etat concernés afin de faire cesser les infractions aux réglementations en vigueur.

Ensuite, sur le plan institutionnel, le Cade demande entre autres, la

Saint-Pée-sur-Nivelle regroupe, à elle seule, pas moins de 8 décharges illégales

création de plusieurs installations de stockage des déchets inertes (Isdi) dans un rayon de moins de 15 km, gérées par le Conseil départemental, afin d'éviter d'éventuels arrangements indus. Victor Pachon rappelle également qu'une meilleure attractivité des tarifs des décharges légales permettrait d'éviter la transformation de zones agricoles en décharges sauvages.

Enfin, le Cade s'adresse aux agriculteurs. Conscient de la précarité à laquelle ils doivent faire face, Victor Pachon leur rappelle « qu'en acceptant la transformation d'une partie de (leurs) terres agricoles en décharges pour de faibles sommes », ils contaminent leurs terrains et ceux avoisinants, et seront même, in fine, « tenus pour responsables devant la juri-



Le Collectif d'associations de défense de l'environnement Pays basque sud des Landes (Cade) dénonce un « système mafieux ». PHOTO EMILIE DROUINAUD

diction environnementale en cas de litige ».

Le Cade travaille également au recensement de ces décharges. Rien que sur l'année 2015, 748 décharges sauvages ont été répertoriées par le département, rappelle le président du collectif. La commune de Saint-Pée-sur-Nivelle est particulièrement touchée par ce fléau. Elle regroupe, à elle seule, pas moins de huit décharges illégales.

Les autorités saisies

Depuis avril dernier, à Urrugne, la décharge illégale de Laburrenia a refait surface dans la plus grande discrétion. Ce « dépotoir » non autorisé de déchets ménagers accueille les débris relatifs à l'extension du centre Leclerc.

Pantxo Tellier, leader de l'Association Nivelle Bidassoa a tenu à éclairer les dessous de ce chantier. À l'heure où les sommets environnementaux

se développent ad libitum afin de contrer une inexorable et massive pollution des eaux, cette décharge n'a jamais fait l'objet de contrôles.

Si le Cade a saisi les autorités sur la problématique des décharges sauvages, à ce jour, aucune réponse écrite n'a été adressée aux associations concernées, même si quelques maigres informations ont été fournies par la mairie d'Urrugne. Affaire à suivre. **Claire Mathieu**

JUSQU'AU DIMANCHE 3 JUILLET 2016





**1€
1,99**
Le kg



10 CUISSES DE POULET JAUNE OU BLANC AVEC DOS
La barquette de 3 kg environ

Origine **FRANCE**



**2€
2,40**
La pièce

TARTE AUX POMMES PUR BEURRE 6 PARTS
La pièce de 525 g
Le kg : 4,57 €

Transformé en **FRANCE**

HYPER U

SUPER U

magasins **U** .com

Offre valable jusqu'au dimanche 3 juillet 2016 dans les HYPER U et SUPER U des départements : 04 - 05 - 06 - 07 - 09 - 11 - 12 - 13 - 15 - 19 - 24 - 26 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 40 - 47 - 48 - 64 - 65 - 66 - 81 - 82 - 83 - 84

LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS

LES CONCERTS
SCARLETT

SAISON 2

THOMAS OSPITAL & LE QUATUOR OPUS 333

CLASSIQUE & BROADWAY - WEST SIDE STORY



ORGUE et SAXHORN
- CONCERT EXCEPTIONNEL -

Dimanche
3
JUILLET 2016
à 20h30

à l'église Ste-Marie d'Anglet | 31 avenue de la Chambre d'Amour

ENTRÉE LIBRE

Renseignements : lesconcertsdescarlett.fr